

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 juillet 2015

Président de séance : M. FETIQUE Cyrille, maire.

Présents : MM. FETIQUE Cyrille, LEONARD Vincent, JACQUIN André, Mmes VANDAELE Valérie, JAOUAD Marie-Christine, MARQUAND Catherine, SCHWARTZ Estelle, MM. GANGLOFF Claude, POSSELT Henri, SAUVEGET Nicolas, WILSIUS Régis.

Absent : Mme WIESEN Sandra a donné procuration à M. FETIQUE Cyrille.

Mme GRASSWILL Geneviève a donné procuration à M. JACQUIN André.

Mme DRUI Anne a donné procuration à M. LEONARD Vincent.

M. DRUI Philippe a donné procuration à Mme VANDAELE Valérie.

La séance débute à 20 heures 00. Le compte rendu de la réunion du 19 juin 2015 est accepté à l'unanimité des conseillers présents.

Madame Valérie VANDAELE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers présents.

Le maire demande l'inscription de 1 point supplémentaire à l'ordre du jour : D.P.U. Le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, accepte l'inscription de ce point supplémentaire à l'ordre du jour.

109-2015 D.P.U : Le maire présente une déclaration d'intention d'aliéner relative à un terrain bâti cadastré :

- section 1 parcelle n° 135 « Village» de 2,56 ares jardins
- section 1 parcelle n° 136 « Village» de 0,69 ares jardins
- section 1 parcelle n° 137 « 41, rue Nationale» de 2,58 ares sol
- section 1 parcelle n° 138 « rue Nationale» de 0,43 ares sol.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, décide de ne pas faire usage de son droit de préemption sur la vente de ces parcelles.

110-2015 Devis travaux de fauchage 2015 : Le maire présente au conseil municipal le devis des Ets CLEMENT Daniel de St-Jean Rohrbach pour les travaux de fauchage de 2015 des routes de Leyviller, du Unteholtz, du Jungenwald et des berges de l'étang pour un montant de **1.419,77 € H.T soit 1.703,72 € T.T.C.** Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, accepte ce devis et charge le maire de faire débuter les travaux au plus vite.

111-2015 Convention ORANGE pour l'enfouissement des réseaux : Le maire rappelle la délibération n° 027-2015 du 06 mars 2015 relative au protocole d'accord relatif à l'opération de dissimulation des réseaux d'ORANGE. Il précise que la convention définitive formalisant les modalités juridiques et financières de l'opération d'enfouissement des réseaux aériens de télécommunications d'ORANGE a été réceptionnée et doit être validée par le conseil municipal tout en donnant les grandes lignes de celle-ci.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, accepte les termes de la dite convention définitive et autorise le maire à la signer. Une copie de la convention est jointe à la présente délibération.

112-2015 Convention SATESE 2015 – 2018 : Le maire informe le conseil municipal de la correspondance du Président du conseil départemental de la Moselle quant aux termes de la nouvelle convention SATESE 2015-2018. Il précise que cette convention doit être validée par le conseil municipal tout en donnant les grandes lignes de celle-ci.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, accepte les termes de la dite convention SATESE 2015-2018 et autorise le maire à la signer. Une copie de la convention est jointe à la présente délibération.

113-2015 Remboursement de frais suite à location de salle A.J.L.C : Le maire rappelle la délibération du conseil municipal du 22 mai 2015. Il fait également part du courrier adressé à Monsieur Selvi ADIGUZEL domicilié 1, rue du Maréchal Joffre à 57 510 PUTTELANGE AUX LACS en date du 26 mai 2015 relatif au paiement de 25 € pour le remplacement d'une cuvette de toilettes.

Il rend également compte des appels téléphoniques émis par Mme Valérie VANDAELE à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, valide le recouvrement de ces 25 € auprès de M. Selvi ADIGUZEL, locataire dela salle AJLC en date du 25 avril 2015, par l'émission d'un titre de recette via les services de la trésorerie municipale. Le maire est autorisé à effectuer les démarches correspondantes.

114-2015 Droit de place : Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, accepte la somme de **45 €**en guise de droit de place des forains à l'occasion de la fête patronale de juin 2015.

115-2015 Organisation retour de jumelage Sotzweiler le 06 septembre 2015 : Le maire informe le conseil municipal des tarifs de la visite du musée de la mine. Il précise que les frais d'entrée seront pris en compte par la commune pour les invités de Sotzweiler ainsi que pour les conseillers municipaux et 2 représentants par association pour les différentes associations qui souhaitent y participer.

Les frais de repas, hormis pour les représentants de Sotzweiler, seront à la charge des participants (tarifs aux prix coûts). Les habitants du village pourront également bénéficier des mêmes prestations tarifaires. La commission Culture et Sports est chargée de l'organisation de cette journée en partenariat avec l'amicale des Mineurs.

116-2015 Prise en charge d'un transport pour l'école élémentaire : Le maire fait lecture de la demande de la Directrice de l'école élémentaire pour la prise en compte d'un transport à PUTTELANGE AUX LACS en date du 23 juin 2015 dans le cadre de l'activité Tennis pour tous, d'un montant de 95 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, accepte de prendre à sa charge les frais de transport correspondants et accorde une subvention de **95 €** à la coopérative de l'école élémentaire en guise de remboursement des frais engagés.

Divers et communication : Une information est donnée au conseil municipal sur les points suivants :

- Demande de la Sous-Préfecture de Sarreguemines du retrait de la délibération n° 072-2015. Analyse en cours avec CCAL et CASC.
- Demande de remboursement de frais d'études d'ORANGE d'un montant de 118,40 € auprès des établissements FREYERMUTH.
- Réunion avec le sénateur Jean-Louis MASSON vendredi 07 août 2015 à 19h en mairie.
- Organisation des employés de la collectivité à partir de septembre 2015.
- Contrat avec l'orchestre Fusion Orchestra sera discuté lors de la prochaine réunion du conseil municipal.
- M. Claude GANGLOFF souhaite que le rebouchage de trous en forêt puisse être poursuivi. Un point sera fait avec M. PIQUET ONF à ce sujet.
- Mme Valérie VANDAELE évoque la situation des conteneurs à verre et à papier situés au quartier du Domerberg. Dépôts de tout type de déchets et présence d'animaux. Cette situation sera évoquée avec le maire de Remering les Puttelange.
- Application d'une couche de métallisant sur le parquet de la salle AJLC à prévoir via Mme Di Benedetto.

La séance est levée à 20 heures 50.

Publié le 24 juillet 2015.

Le maire

Cyrille FETIQUE

M. FETIQUE Cyrille	M. LEONARD Vincent	Mme VANDAELE Valérie	M. JACQUIN André

M. GANGLOFF Claude	Mme SCHWARTZ Estelle	M. WILSIUS Régis	
Mme JAOUAD Marie-Christine	Mme MARQUAND Catherine	M. POSSELT Henri	M. SAUVEGET Nicolas